

KIT COMPONENTS

Product name: Platelia Mycoplasma Pneumoniae IgM (96 tests)
Product code: 72781

Article number	Description	Quantity	Symbols
7278H	R1 - Microplate, 12 x 8 wells	1	
7360S	R2 - 20 x Conc. Washing Solution, 70 ml	1	GHS07
7278A	R3 - Negative control , 1 ml	1	GHS07
7278B	R4a - Cut-off control, 1 ml	1	GHS07
7278C	R4b - Positive control, 1 ml	1	GHS07
7278F	R6 - Conjugate, 12 ml	1	GHS07
7280M	R7 - Sample diluent, 120 ml	2	GHS07
620585	R9 - Chromogen TMB (28 ml)	1	
7360J	R10 - Stopping Solution, 28 ml	1	GHS05



Page: 1/6

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 03.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: R1 Microplate, 12 x 8 wells
 - · Code du produit: 7278H
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33 e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Néant
 - · Pictogrammes de danger Néant
 - · Mention d'avertissement Néant
 - · Mentions de danger Néant
- · 2.3 Autres dangers
 - · Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - · **PBT:** Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
 - · Description: Mélange sans risque chimique.
 - · Composants dangereux: Néant
 - · Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 2)



Page: 2/6

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R1 - Microplate, 12 x 8 wells

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
 - Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
 - · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
 - · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter un médecin si nécessaire.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
 - Moyens d'extinction : Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
 - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter des gants à usage unique.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière.

Eviter tout contact avec les reactifs, même considérés comme non dangereux.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

(suite page 3)



Page: 3/6

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R1 - Microplate, 12 x 8 wells

(suite de la page 2)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- Remarques supplémentaires:
- Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux: Pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés phys Indications générales		
· Aspect: · Forme:	Solide	
· Couleur:	Incolore	
· Odeur:	Inodore	
· Changement d'état · Point de fusion/point de congélat · Point initial d'ébullition et interva		
d'ébullition:	Non déterminé.	
· Point d'éclair	Non applicable.	
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.	
· Densité:	Non déterminée.	
· Solubilité dans/miscibilité avec · l'eau:	Insoluble	
Teneur en solvants: Solvants organiques:	0,0 %	

(suite page 4)



Page: 4/6

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R1 - Microplate, 12 x 8 wells

(suite de la page 3)

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page: 5/6

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R1 - Microplate, 12 x 8 wells

(suite de la page 4)

- · Autres indications écologiques:
 - · Indications générales: En général non polluant
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

14.1 Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'Or	NU
· ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	Néant
14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	Néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à	
l'annexe II de la convention Marpol et au recu	
IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant

(suite page 6)



Page: 6/6

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R1 - Microplate, 12 x 8 wells

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

· Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77 · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

F



Page: 1/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 01.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: R2 20 x Conc. Washing Solution, 70 ml
 - · Code du produit:

7360S

7361A

 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3. Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33 e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

(suite page 2)



Page: 2/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 01.07.2015

Nom du produit: R2 - 20 x Conc. Washing Solution, 70 ml

(suite de la page 1)

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux		
	Tris(hydroxymethyl)-aminomethane	0,1-2,5%
	♦ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	
CAS: 55965-84-9	mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-	<0,01%
Numéro index: 613-167-00-5	500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)	
	Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330	
	♦ Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318	
	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	
	Skin Sens. 1A, H317	

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
 - · Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
 - · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction :

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

(suite page 3)



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 01.07.2015

Nom du produit: R2 - 20 x Conc. Washing Solution, 70 ml

(suite de la page 2)

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
 - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 01.07.2015

Nom du produit: R2 - 20 x Conc. Washing Solution, 70 ml

(suite de la page 3)

- · Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- Protection des mains: Gants de protection
- Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
 - Indications générales
 - · Aspect:

· Forme: Liquide
· Couleur: Incolore
· Odeur: Inodore

- · valeur du pH à 20 °C: 7,4
- Changement d'état
 - · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
 - Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

- · **Point d'éclair** Non applicable.
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.
- · **Densité**: Non déterminée.
- · Solubilité dans/miscibilité avec
 - · l'eau: Entièrement miscible
- 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

(suite page 5)



Page: 5/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 01.07.2015

Nom du produit: R2 - 20 x Conc. Washing Solution, 70 ml

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · PBT: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

(suite page 6)



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 01.07.2015

Nom du produit: R2 - 20 x Conc. Washing Solution, 70 ml

(suite de la page 5)

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relative	s au transport	
14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant	
ADIX, ADIX, INIDG, IATA		
14.2 Désignation officielle de transport of ADR, ADN, IMDG, IATA	de l'ONU Néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transpo	ort	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant	
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant	
14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non	
14.6 Précautions particulières à prendre l'utilisateur	par Non applicable.	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au	ı recueil	
IBC	Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 01.07.2015

Nom du produit: R2 - 20 x Conc. Washing Solution, 70 ml

(suite de la page 6)

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

· Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77 Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 3 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée – Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aigue pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1



Page: 1/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: R3 Negative control, 1 ml
 - · Code du produit: 7278A
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00

Fax: +33 (0)1 47 41 91 33 e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

(suite page 2)



Page: 2/8

(suite de la page 1)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R3 - Negative control, 1 ml

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:			
EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10-25%	
Numéro index: 613-167-00-5	mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1A, H317	<0,01%	

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les veux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction : Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

(suite page 3)



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R3 - Negative control, 1 ml

(suite de la page 2)

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
 - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

56-81-5 glycerol

VME 10 mg/m³

(suite page 4)



Page: 4/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R3 - Negative control, 1 ml

(suite de la page 3)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains: Gants de protection
- · Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les	propriétés	physiques e	t chimiques	essentielles
----------------------------	------------	-------------	-------------	--------------

· Indications générales

· Aspect:

Forme: LiquideCouleur: Jaune clairOdeur: Caractéristique

· valeur du pH à 20 °C: 7,8-8,2

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair Non applicable.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives**: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

· Inférieure: 0,9 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

• **Densité à 20 °C:** 1,086 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 20,0 % Fau: 76.2 %

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page: 5/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R3 - Negative control, 1 ml

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

(suite page 6)



Page: 6/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R3 - Negative control, 1 ml

(suite de la page 5)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT:** Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant	
14.2 Désignation officielle de transpo ADR, ADN, IMDG, IATA	rt de l'ONU Néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le trans	sport	
ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	Néant	
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant	
14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non	
14.6 Précautions particulières à prend l'utilisateur	dre par Non applicable.	
14.7 Transport en vrac conformémen l'annexe II de la convention Marpol et IBC		
"Règlement type" de l'ONU:	Néant	

(suite page 7)



Page: 7/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R3 - Negative control, 1 ml

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
 - · Prescriptions nationales:

Classe	Part en %
NK	20,0

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77 · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

(suite page 8)



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R3 - Negative control, 1 ml

(suite de la page 7)
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3



Page: 1/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: R4a Cut-off control, 1 ml
 - · Code du produit: 7278B
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

(suite page 2)



Page: 2/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4a - Cut-off control, 1 ml

(suite de la page 1)

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:			
EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10-25%	
Numéro index: 613-167-00-5	mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1A, H317	<0,01%	

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les veux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction : Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

(suite page 3)



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4a - Cut-off control, 1 ml

(suite de la page 2)

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
 - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

56-81-5 alvcerol

VME 10 mg/m³

(suite page 4)



Page: 4/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4a - Cut-off control, 1 ml

(suite de la page 3)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains: Gants de protection
- · Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les	propriétés	physiques e	t chimiques	essentielles
----------------------------	------------	-------------	-------------	--------------

· Indications générales

· Aspect:

· Forme: Liquide · Couleur: Jaune · Odeur: Inodore

· valeur du pH à 20 °C: 7,8-8,2

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives**: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

· Inférieure: 0,9 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

• **Densité à 20 °C:** 1,086 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 19,5 % · Eau: 74.3 %

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page: 5/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4a - Cut-off control, 1 ml

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - · Indications générales:
 - Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

(suite page 6)



Page: 6/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4a - Cut-off control, 1 ml

(suite de la page 5)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT:** Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.2 Désignation officielle de transpo · ADR, ADN, IMDG, IATA	rt de l'ONU Néant
14.3 Classe(s) de danger pour le trans	sport
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant
14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prend l'utilisateur	dre par Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément l'annexe II de la convention Marpol et IBC	
"Règlement type" de l'ONU:	Néant

(suite page 7)



Page: 7/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4a - Cut-off control, 1 ml

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
 - · Prescriptions nationales:

Classe	Part en %
NK	19,5

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

(suite page 8)



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4a - Cut-off control, 1 ml

(suite de la page 7)
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3



Page: 1/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: R4b Positive control, 1 ml
 - · Code du produit: 7278C
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

(suite page 2)



Page: 2/8

(suite de la page 1)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4b - Positive control, 1 ml

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 56-81-5 EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	2,5-10%
Numéro index: 613-167-00-5	mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1A, H317	<0,01%

[·] Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction : Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

(suite page 3)



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4b - Positive control, 1 ml

(suite de la page 2)

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
 - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

56-81-5 glycerol

VME 10 mg/m³

(suite page 4)



Page: 4/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4b - Positive control, 1 ml

(suite de la page 3)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains: Gants de protection
- · Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les	propriétés	physiques e	t chimiques	essentielles
----------------------------	------------	-------------	-------------	--------------

· Indications générales

· Aspect:

Forme: LiquideCouleur: Jaune clairOdeur: Caractéristique

· valeur du pH à 20 °C: 7,8-8,2

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair Non applicable.

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives**: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

· Inférieure: 0,9 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

• **Densité à 20 °C:** 1,086 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 15,0 % · Eau: 57.1 %

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page: 5/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4b - Positive control, 1 ml

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

(suite page 6)



Page: 6/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4b - Positive control, 1 ml

(suite de la page 5)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT:** Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives	s au transport	
14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant	
14.2 Désignation officielle de transport d · ADR, ADN, IMDG, IATA	e l'ONU Néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transpo	rt	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant	
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant	
14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non	
14.6 Précautions particulières à prendre l'utilisateur	par Non applicable.	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au IBC	recueil Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant	

(suite page 7)



Page: 7/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4b - Positive control, 1 ml

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
 - · Prescriptions nationales:

Classe	Part en %
NK	15,0

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

(suite page 8)



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R4b - Positive control, 1 ml

(suite de la page 7)

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3



Page: 1/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: R6 Conjugate, 12 ml
 - · Code du produit: 7278F
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00

Fax: +33 (0)1 47 41 91 33 e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

(suite page 2)



Page: 2/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R6 - Conjugate, 12 ml

(suite de la page 1)

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange sans risque chimique.

· Composants dangereux:		
	Tris(hydroxymethyl)-aminomethane	0,1-2,5%
	♦ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	
CAS: 55965-84-9 Numéro index: 613-167-00-5	mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)	<0,01%
	Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330	
	♦ Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318	
	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	
	🔥 Skin Sens. 1A, H317	

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter un médecin si nécessaire.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction : Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

(suite page 3)



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R6 - Conjugate, 12 ml

(suite de la page 2)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
 - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter des gants à usage unique.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Eviter tout contact avec les reactifs, même considérés comme non dangereux.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Equipement de protection individuel:
 - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R6 - Conjugate, 12 ml

(suite de la page 3)

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
 Protection des mains: Gants de protection
 Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

· Forme: Liquide
· Couleur: Peu coloré
· Odeur: Inodore

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité à 20 °C: 1 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 0,0 % · Eau: 47.8 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R6 - Conjugate, 12 ml

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT:** Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R6 - Conjugate, 12 ml

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

14.1 Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	Néant
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant
14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	lon applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.	
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R6 - Conjugate, 12 ml

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Acronymes et abréviations: RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 3 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée – Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3



Page: 1/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 03.07.2015 Date d'impression: 27.10.2020 Numéro de version 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: R7 Sample diluent, 120 ml
 - Code du produit:

7280M

7278E

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3. Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3one [no CE 220-239-6] (3:1)

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

(suite page 2)



Page: 2/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R7 - Sample diluent, 120 ml

(suite de la page 1)

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs non dangereux à la concentration d'utilisation.

· Composants dangereux:

CAS: 55965-84-9

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-Numéro index: 613-167-00-5 500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

<0,01%

- Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330
- Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318
- Aguatic Acute 1, H400; Aguatic Chronic 1, H410
- Skin Sens. 1A, H317

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
 - · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
 - · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
 - · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- Après ingestion: Consulter un médecin si nécessaire.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
 - Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R7 - Sample diluent, 120 ml

(suite de la page 2)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter des gants à usage unique.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Eviter tout contact avec les reactifs, même considérés comme non dangereux.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
 - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015 Date d'impression: 27.10.2020

Nom du produit: R7 - Sample diluent, 120 ml

(suite de la page 3)

· Protection des mains: Gants de protection · Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide · Couleur: Rouge · Odeur: Caractéristique

· valeur du pH à 20 °C: 7.5-7.8

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair Non applicable.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

23 hPa · Pression de vapeur à 20 °C:

· Densité à 20 °C: 1 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0.0 % · Eau: 86.9 %

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

(suite page 5)



Page : 5/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R7 - Sample diluent, 120 ml

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · PBT: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R7 - Sample diluent, 120 ml

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant
14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Ion applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.	
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 3 Révision: 03.07.2015

Nom du produit: R7 - Sample diluent, 120 ml

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77 Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

F



Page: 1/6

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 02.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - Nom du produit: R9 Chromogen TMB (28 ml)
 - · Code du produit: 620585
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33 e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Néant
 - · Pictogrammes de danger Néant
 - · Mention d'avertissement Néant
 - · Mentions de danger Néant
- · 2.3 Autres dangers
 - · Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - · PBT: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
 - · Description: Mélange avec des additifs non dangereux à la concentration d'utilisation.
 - · Composants dangereux: Néant
 - · Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 2)



Page: 2/6

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 02.07.2015

Nom du produit: R9 - Chromogen TMB (28 ml)

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
 - Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
 - · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- Après ingestion: Consulter un médecin si nécessaire.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
 - · Moyens d'extinction :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
 - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter des gants à usage unique.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les reactifs, même considérés comme non dangereux.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)



Page: 3/6

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 02.07.2015

Nom du produit: R9 - Chromogen TMB (28 ml)

(suite de la page 2)

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- Remarques supplémentaires:
- Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Equipement de protection individuel:
 - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

 3.55 ± 0.2

- · Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- Protection des mains: Gants de protection
- · Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
 - · Indications générales
 - · Aspect:

· valeur du pH:

· Forme: Solution
· Couleur: Jaune clair
· Odeur: Inodore

Odedi. inodora

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair 102 °C

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** Non déterminée.

(suite page 4)

F



Page: 4/6

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 02.07.2015

Nom du produit: R9 - Chromogen TMB (28 ml)

(suite de la page 3)

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau:

Entièrement miscible

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page: 5/6

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 02.07.2015

Nom du produit: R9 - Chromogen TMB (28 ml)

(suite de la page 4)

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - · Indications générales: Une pénétration dans l'environnement est à éviter.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT**: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
 - · Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

I4.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONI · ADR, ADN, IMDG, IATA	U Néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant
I4.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant
4.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non
l4.6 Précautions particulières à prendre par 'utilisateur	Non applicable.
l4.7 Transport en vrac conformément à 'annexe II de la convention Marpol et au recuei BC	I Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.



Page: 6/6

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 02.07.2015

Nom du produit: R9 - Chromogen TMB (28 ml)

(suite de la page 5)

· "Règlement type" de l'ONU: Néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

· Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

F



Page: 1/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 4 Révision: 10.04.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: R10 Stopping Solution, 28 ml
 - · Code du produit:

7360J

5180U

7361H

 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33 e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
 - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS05
- Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acide sulfurique
- Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

(suite page 2)



Page: 2/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 4 Révision: 10.04.2020

Nom du produit: R10 - Stopping Solution, 28 ml

(suite de la page 1)

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/

régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 7664-93-9

EINECS: 231-639-5 Numéro index: 016-020-00-8 acide sulfurique

Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314

2,5-10%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
 - · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 - · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

Movens d'extinction :

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 4 Révision: 10.04.2020

Nom du produit: R10 - Stopping Solution, 28 ml

(suite de la page 2)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter des gants à usage unique.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

7664-93-9 acide sulfurique

VME Valeur momentanée: 3 mg/m³ Valeur à long terme: 1 mg/m³

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 4 Révision: 10.04.2020

Nom du produit: R10 - Stopping Solution, 28 ml

(suite de la page 3)

· Protection des mains: Gants de protection · Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

· Aspect:

· Forme: Liquide Incolore

· **Odeur:** Faible, caractéristique

· valeur du pH à 20 °C: < 2

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 0 % · Eau: 95,2 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

(suite page 5)



Page: 5/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 4 Révision: 10.04.2020

Nom du produit: R10 - Stopping Solution, 28 ml

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales: Une pénétration dans l'environnement est à éviter.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · PBT: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

(suite page 6)



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 4 Révision: 10.04.2020

Nom du produit: R10 - Stopping Solution, 28 ml

(suite de la page 5)

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au tra	ansport
· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, IMDG, IATA	2796
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONL ADR IMDG, IATA 	J 2796 ACIDE SULFURIQUE SULPHURIC ACID
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	
· Classe	8 (C1) Matières corrosives.
· Étiquette	8
· IMDG, IATA	
· Class · Label	8 Matières corrosives. 8
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	II
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Numéro d'identification du danger (Indice	Attention: Matières corrosives.
Kemler): No EMS:	80 F-A,S-B
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	l Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ)	LQ22
	(suite page

suite page



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 27.10.2020 Numéro de version 4 Révision: 10.04.2020

Nom du produit: R10 - Stopping Solution, 28 ml

(suite de la page 6)

Catégorie de transportCode de restriction en tunnels

· "Règlement type" de l'ONU: UN2796, ACIDE SULFURIQUE, 8, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1A

F